EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAIGNAC SEANCE DU 28 Novembre 2024

23 -2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 28 Novembre à 18h30, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Michel MASSIAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercices : 9
Nombre de présents : 6
Date convocation Conseil Municipal : 21/11/2024.

Liste des présents :
Michel MASSIAS, Michel ZANARDO, Laetitia LUBIATO, Romuald CHAGNEAU, Vincent GRAFTE, Christian SIUTAT.

Liste des absents :
Aude BIRBA, Emmanuel BOURREZ.

Excusé : Frédéric PICQ donne pouvoir à Christian SIUTAT.

Secrétaire de séance : Christian SIUTAT.

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDANT LA DÉNOMINATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET VOIES PRIVÉES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE DAIGNAC

Des appellations ont été attribuées aux Routes Départementales et voies privées situées sur le territoire de DAIGNAC, en vue de réaliser une démarche d'adressage et de fiabilisation de l'adresse.

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES :

- La **Route Départementale n°11** est dénommée « **Route des VIGNES** ».
- La **Route Départementale n°11^{E1}** est divisée en trois sections de route :
  - La partie située entre la limite de la Commune de BLÉSIGNAC, et l'intersection avec la Route Départementale n°239, est dénommée « **Route du TEMPLE** ».
  - La partie située entre l'intersection avec la Route Départementale n°239 et l'intersection avec la Voie Communale n°1 « Au Grand Champ », est dénommée « **Route de CURTON** ».
  - La partie située entre l'intersection avec la Voie Communale n°1« Au Grand Champ », et l'intersection avec la Route Départementale n°128, est dénommée « **Route de GRAND CHAMP** ».
- La **Route Départementale n°122** est dénommée « **Route de GUIBON** ».

- La **Route Départementale n°128** est dénommée « **Route de TIZAC** ».

- La **Route Départementale n°122**[E7] est divisée en deux sections de route :
    - La partie située entre la Route Départementale n°11[E]1, et la Route Départementale n°11, est dénommée « **Route de la LANDE** ».

    - La partie située entre Route Départementale n°11, et la Route Départementale n°122, est dénommée « **Route de la GARE** ».

- La **Route Départementale n°239** est divisée en deux tronçons de route :
    - La partie située entre la limite de la Commune d'ESPIET, et le carrefour de la partie centrale de la Route Départementale n°11E1, est dénommée « **Route du BOURG** ».

    - La partie située entre le carrefour de la partie centrale de la Route Départementale n°11E1, et la limite de la Commune de GRÉZILLAC, est dénommée « **Route GEORGES DOUCE** ».

LES VOIES PRIVÉES :

- Lieu-dit « Curton », la voie privée du Lotissement « Au Grand Champ » (parcelles A n°718, 731, 736, 739, et 754), desservie par la Route Départementale n°11^{E}1 (Route de GRAND CHAMP), est baptisée « **Rue des MIMOSAS** ».

- Lieu-dit « L'Olivey », la voie privée (parcelles A n°572 et 573) desservie par la Route Départementale n°11E1 (Route de CURTON), est dénommée « **Impasse des TULIPES** ».

- Lieu-dit « Baringue », la voie privée (parcelles A n°582 et 583) desservie par la Route Départementale n°239 (Route Georges DOUCE), est dénommée « **Impasse des JONQUILLES** ».

- Lieu-dit « Peyrefus », la voie privée (sur les parcelles C n°78, 366, 367 et 368), desservie par la Voie Communale n°6 (Route de la FREYNELLE), face au Château « La Freynelle », est dénommée « **Impasse des DAHLIAS** ».

- Lieu-dit « Peyrefus », la voie privée (parcelles C n°429 et 430), située plus à l'Est, desservie par la Voie Communale n°6 (Route de la FREYNELLE), est dénommée « **Impasse des AZALÉES** ».

Pour officialiser cette avancée, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la dénomination des voies précitées.

Après examen et délibéré, le Conseil Municipal approuve les dénominations attribuées aux différentes Routes Départementales et voies privées situées sur le territoire de DAIGNAC.

Décision prise à l'unanimité des membres présents.

Copie : - Sous-Préfecture de Libourne
- Services du Cadastre - PTGC GIRONDE – Cité administrative – Tour B 14ème étage – Rue Jules Ferry Boite 53 – 33090 BORDEAUX CEDEX
- Service des Impôts des Particuliers du Centre des Finances Publiques de BLAYE 5, Rue Roger-Toziny - 33394 – BLAYE CEDEX
- Centre Routier Départemental du Libournais